

# F > H, phénomène ibère ou roman?

Autor(en): **Orr, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **12 (1936)**

Heft 45-46

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399137>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## F > H, PHÉNOMÈNE IBÈRE OU ROMAN <sup>1</sup> ?

---

*La thèse que j'ai essayé de développer dans cette communication a une portée qui dépasse largement la question de détail qui s'y trouve exposée. Ce fait n'a pas échappé au linguiste singulièrement averti qu'est M. Jud. Aussi a-t-il offert, avec la générosité qui le caractérise, de revoir mon manuscrit et de le soumettre à une critique rigoureuse. Il n'a pas manqué d'y trouver des points faibles, de fond comme de présentation. Profitant de ses remarques, j'ai apporté certaines modifications au texte même et, surtout, ajouté en note des précisions supplémentaires et des indications bibliographiques dont une bonne partie encore me vient de lui. Sans le rendre aucunement garant de la justesse de ma thèse, je tiens à lui rendre hommage ici de cette belle preuve de désintéressement et de solidarité scientifiques.*

La géographie linguistique, dont je me déclare un fervent humble mais convaincu, se préoccupe peu de questions de phonétique abstraite, conservant à l'égard de cette discipline une méfiance des plus justifiées. Aussi n'aurais-je jamais songé à traiter devant cet auditoire le problème du changement de F en *h* si, en premier lieu, ce changement ne comptait pas, d'un commun accord, comme un trait caractéristique de deux des langues inscrites au programme de nos études, à savoir le castillan et le gascon, et si, d'autre part, il ne soulevait pas des questions d'une envergure qui dépasse de très loin les limites d'un simple processus physiologique. On voudra donc bien ne pas s'attendre à ce que je m'arrête sur la nature acoustique ou physiologique de ce changement. J'ai hâte d'entrer dans le vif du débat.

Sur la question qui nous occupe, deux thèses, auxquelles se rattachent des noms de romanistes éminents, thèses qui se contredisent formellement l'une l'autre, se confrontent, celle de M. Meyer-Lübke et celle de M. Menéndez Pidal. Essayons brièvement de les résumer, et d'abord celle de M. Meyer-Lübke, telle qu'elle peut se lire dans son *Einführung*. Pour M. Meyer-Lübke, il serait impossible

1. Communication présentée au 4<sup>e</sup> Congrès international de linguistique romane (Bordeaux, 28 mai 1934).

d'attribuer ce changement à une influence ibère, parce que : 1°) les noms propres d'origine germanique qui remontent à l'époque des Visigoths perdent leur *H* en espagnol, ce qui prouverait que les ibéro-romans ne possédaient pas de son équivalent, et 2°) le passage de *F* à *h* n'ayant pas lieu devant la diphtongue *ue*, comme dans *fuego*, *fuerte*, il doit nécessairement être postérieur à la diphtongaison (autrement la diphtongaison n'aurait pas pu faire maintenir l'*F*), ce qui, pour M. Meyer-Lübke, rendrait inacceptable l'hypothèse d'une influence ibère. M. Meyer-Lübke ajoute, en outre, que le son *h* eût été un substitut fort peu satisfaisant pour le son *F* que les Ibères, nous dit-on, ne possédaient pas, et prétend que *b* ou *p*, comme en basque : *baba* pour *faba*, *bago* pour *fagu*, *besta* ou *pesta* pour *festa*, etc., auraient été des substituts plus adéquats.

A tout cela, M. Menéndez Pidal, dans son beau livre sur les origines de l'espagnol, répond que si le son *h* n'existait pas dans la région occupée par les Visigoths, cela ne prouve nullement que d'autres régions ne le possédaient pas. Quant à la conservation de l'*F* devant la diphtongue, M. Menéndez Pidal estime que la diphtongaison est un phénomène beaucoup plus ancien qu'on ne le croit généralement et que, de toute façon, l'influence ibère aurait fort bien pu s'exercer pendant une très longue période, puisque la langue indigène, sous la forme du basque, dont l'identité avec l'ibérique pour lui ne fait pas de doute, a persisté jusqu'à nos jours. Quant au traitement basque de l'*F* latin, M. Menéndez Pidal est d'avis que *h*, au point de vue acoustique, est plus proche de l'*F* que ne le sont *b* ou *p*, et souligne les formes basques citées par M. Meyer-Lübke, où l'*F* est tombé complètement, comme *iko* à côté de *piko* pour *fi cum*, *orma* pour *forma*, *irin* pour *farina*, *iru* pour *filu*, etc., formes qui pour M. Menéndez Pidal proviennent d'anciennes formes aspirées. Aujourd'hui, au contraire, que le basque ne possède pas le son *h*, il est fort naturel, nous dit-il, de voir remplacer le *F* latin par *b* ou par un *p*<sup>1</sup>.

Pour prouver l'ancienneté du changement de *F* en *h* dans le domaine espagnol M. Menéndez Pidal apporte des faits extrême-

1. J'avoue ne pas comprendre très bien ce dernier raisonnement. Le basque moderne aurait-il emprunté *faba*, *fagum*, *festa*, etc., au latin et, comme *piko* existe à côté de *iko*, ce mot aurait-il été emprunté à deux reprises ? Puis, dans quel latin le basque aurait-il pu les chercher, puisque, selon M. Menéndez Pidal lui-même, nous le verrons, ses deux voisins, au nord et au sud, remplaçaient l'*F* latin par *h* ?

ment précieux. Il cite des exemples de noms de lieu et de noms de personnes tirés de documents du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècles, où ce changement se trouve déjà consommé, voire même un exemple du XI<sup>e</sup> siècle, *ormaza* de *formacea*, où l'*h* se trouve déjà à l'état zéro comme dans le castillan moderne. Or, tous ces noms, à l'exception d'un seul, *Ortiz* < Fortes, qui est aragonais<sup>1</sup>, se trouvent localisés dans les Cantabres, la Castille du Nord et la Rioja. L'Espagne était donc partagée, très anciennement, en deux parties d'étendue très inégale : la plus grande partie conservait l'*F* latin, n'avait pas de son *h*, et laissa tomber par conséquent l'*h* des Visigoths. L'autre partie, la dernière à être romanisée, et dont la romanisation est encore aujourd'hui incomplète, remplaçait par *h* l'*F* latin qu'elle était incapable de reproduire. C'est l'influence prépondérante de la Castille dans l'œuvre de la *reconquista* qui a répandu cette prononciation dans la plus grande partie de la péninsule. Dans le domaine primitif de l'*h* ce changement est « constitucional del idioma ». C'est une substitution brusque, non pas un développement phonétique. En adoptant l'*h* venu du Nord on a pourtant maintenu l'*f*, dans la plus grande partie du domaine, devant la diphtongue labiale *ue* ; dans le vrai pays de l'*h*, dans les Cantabres, on trouve au contraire *hué* pour *fué*, *huerza* pour *fuerza*.

A ces considérations d'ordre phonétique, M. Menéndez Pidal ajoute un argument géographique d'un poids indiscutable, à savoir que les voisins septentrionaux de ces Ibères modernes, les Basques, ont fait comme leurs voisins du sud. Le gascon, tout comme le castillan, connaît ce changement, et il y a de fortes raisons pour croire que dans les deux langues le phénomène remonte à la même époque très ancienne.

Voilà un résumé sommaire et assez brutal du raisonnement très nuancé du grand savant espagnol. Sa thèse a été, je crois, généralement approuvée, témoin ces paroles de M. Castro dans sa traduction de l'*Einführung* de M. Meyer-Lübke, p. 348 : « Que la *F* se perde por iberismo parece hoy fuera de duda después del conclusivo razonamiento de Menéndez Pidal ». Mais le raisonnement de

1. A cette forme, et à *Honsata*, cette dernière d'une authenticité quelque peu douteuse, ce qui me l'a fait passer sous silence, M. Menéndez Pidal ajoute, dans la 2<sup>e</sup> édition de *Las Orígenes* (1929), p. 580, un troisième exemple : *Oçe* < fauce, daté de 1095 (Huesca) et nom d'une localité qui aujourd'hui s'appelle *Hoz de Barbastro*. Ces exemples aragonais n'infirmen-ils pas singulièrement toute la thèse du savant espagnol quant à la localisation ancienne du phénomène ?

M. Menéndez Pidal n'a pas, malgré tout, apporté de preuves positives. S'il est parvenu à convaincre la majorité des romanistes, il l'a fait surtout en démontrant que le domaine primitif du phénomène F-h espagnol est un territoire restreint contigu au domaine basque. Le domaine basque, par conséquent, formerait une enclave entre deux aires linguistiques qui partagent un trait phonétique qui les distingue de tout le reste de la Romania, à part quelques petits points isolés qui se trouvent en Italie et en Sardaigne et dont il serait permis de ne pas tenir compte. Cette contiguïté géographique, telle qu'elle se trouve représentée sur la carte, est en effet saisissante. Les hachures de notre carte représentent, *grosso modo*, la couleur jaune uni de la carte « La F hacia mil trescientos » (*Origines*, p. 240). Que M. Menéndez Pidal ait fait preuve d'une certaine témérité en étendant cette couleur à tout le territoire compris entre la Garonne et l'Atlantique, faisant entrer ainsi dans le territoire où l'F s'aspirait « primitivement » tout le domaine du gascon moderne, cela n'a qu'une importance secondaire : une fois admise, pour le gascon, l'ancienneté du phénomène — et nous verrons une preuve que cette ancienneté est indéniable —, la contiguïté des aires reprend toute sa force démonstrative, quelle que soit l'étendue précise qu'on voudra donner à cette aire septentrionale.

Or, je voudrais essayer de prouver que ce prétendu isolement du castillan et du gascon parmi tous les autres parlers de la Romania est complètement illusoire, et que l'étude des noms de lieu de toute une partie de la Gaule nous révèle, à une profondeur de bien des siècles, un état de langue qui, pour le phénomène qui nous occupe, était sensiblement le même que celui qui a survécu en Gascogne et dans la Castille du Nord, état de langue qui a été submergé par des afflux d'influences savantes postérieures. Dans une étude de ce genre, qui voudrait fonder une thèse d'ordre phonétique sur l'examen des noms de lieu, il est bien entendu que la spéculation doit être réduite au minimum, sinon complètement interdite. Il faut verser au débat ou des noms dont on peut confronter la forme latine avec la forme moderne ou, à défaut de ceux-ci, des noms où la topographie fournit d'elle-même une étymologie. L'étymologie des noms de lieu qui ne contiennent pas un élément topographique ne vaudra que pour autant qu'elle se trouve étayée par d'autres qui, dans la même région, s'appuient sur la topographie. Il va sans dire que si l'on peut trouver des noms, ou même un seul nom, où topographie et témoi-

gnage ancien s'accordent tous les deux pour imposer une étymologie, il ne s'agira plus dans ce cas de probabilités plus ou moins grandes, mais bien d'une certitude. J'espère démontrer qu'une fois au moins on peut atteindre cette certitude même.

Parmi les mots latins à F initial qui se trouvent représentés dans la toponymie française, l'un des plus importants est le mot *Fines*. J'ai parlé de quelques représentants de ce mot dans un article intitulé « Les Nouvelles Lois phonétiques de Mr. Nicholson », publié il y a dix ans dans la *Modern Language Review*, XIX (1924), p. 41 ss.

Je répète ici, en les précisant, certaines conclusions d'alors en y ajoutant les résultats de recherches postérieures qui, j'ose le croire, leur ont apporté une entière confirmation.

Les *Fines* étaient des stations qui se trouvaient à la limite de divisions administratives, souvent, sans doute, comme dit Longnon (*Les Noms de lieu de la France*, p. 108), de simples relais de poste, souvent aussi des postes militaires et administratifs importants. Aussi ce nom de lieu devait-il être très fréquent à l'époque ancienne. Les textes itinéraires eux-mêmes ne nous en fournissent pas moins de dix-sept exemples<sup>1</sup>. Nous allons, en commençant par la Gascogne, passer en revue quelques-uns des représentants de *Fines*. Nous verrons que, pour la plupart, quoique seulement trois d'entre eux figurent parmi les dix-sept attestés dans l'antiquité, phonétique, topographie, et même localisation par rapport aux divisions administratives actuelles, ecclésiastiques ou civiles, concordent pour en assurer l'origine.

Voici d'abord *HINX*, situé à dix kilomètres à l'est de Dax, près des confins du diocèse d'Aire, placé, en outre, sur les confins nord du territoire de la Chalosse et dominant la vallée de l'Adour et, au delà, la vaste plaine des Landes. Voici, dans le département des Hautes-Pyrénées, *HIIS*, à quelque cinq kilomètres au sud de Tarbes,

1. Le mot *Fines* représenterait souvent, selon M. Ferd. Lot, *Rom.*, XLV, p. 492 ss., la traduction d'un nom celtique pré-existant, *Igoranda*, nom qui plus d'une fois a survécu à sa version latine. Sur *Igoranda*, v. J. Havet, *Rev. Archéol.*, II (1892), p. 170-175; A. Longnon, *ibid.*, p. 281-287; A. Thomas, *Ann. du Midi*, V (1893), p. 231-235; A. Holder, *Altcelt. Sprachsch.*, I, col. 1485.

Il va sans dire que *finis* a laissé bien d'autres traces que celles que nous étudions ici, dans la toponymie et la nomenclature rurales françaises; v. *FEW*, s. v. *Finis*, I, 4; il faut ajouter aux sens donnés par M. von Wartburg celui de « tertres servant, en Champagne, de délimitation à des finages de villages, hameaux, fermes, etc., et remontant au delà des temps mérovingiens ». — *Dict. top. de l'Aube*.

aux confins de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, et sur la route qui réunit cette dernière localité à Tarbes. Voici, au delà de la Garonne, *HIS*, dans le département de la Haute-Garonne, à 1 kilomètre environ des confins de l'Ariège, sur la route Saint-Gaudens-Foix par Saint-Girons. Voici *HIX*, au sud-ouest de la Cerdagne, loin déjà du domaine gascon, loin des Basques, sur la frontière actuelle entre la France et l'Espagne, et dans le domaine du catalan. Mais dans le pays d'Illiberis, personne ne contestera pour *Hix* la possibilité d'une influence ibérique. Contentons-nous seulement de faire remarquer que la présence de *Hix*, pour Fines, dans les Pyrénées-Orientales, confirme l'ancienneté du phénomène F-h pour les trois pays gascons. Remontant vers le centre de la France, voici, en plein Massif Central, deux pays qui s'appellent, l'un *FIX-Saint-Geney*s, l'autre *FIX-Villeneuve* (aujourd'hui, Sainte-Eugénie-de-Villeneuve). Ces pays, dont le nom rappelle, par sa forme, le nom de *Hix* des Pyr.-Or., « appartenaient avant 1317 au diocèse de Clermont, près des limites de celui du Puy » (Longnon, n° 446). Pour ce qui est de la topographie, je peux certifier qu'il suffit d'approcher Fix-Saint-Geney's en automobile, par les lacets que décrit à cet endroit la route qui mène de Brioude au Puy, pour que chaque changement de vitesse apporte une confirmation de plus à la légitimité de l'identification de *Fix* avec Fines.

Quittons maintenant la France, pour entrer un instant dans le territoire suisse. Voici un hameau du canton du Valais qui, situé sur la route qui descend la vallée du Rhône, se trouve au beau milieu de cette grande forêt de pins qui, pour employer le terme que je trouve dans le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, forme comme un « rempart » entre les deux régions du Valais. Ce hameau porte, en roman, le nom de *FINGE* ou *FINGES*, en allemand celui de *PFYN* ou *PFIN* ; la forêt s'appelle « Forêt de *FINGES* » et « Pfywald ». On me permettra d'insister sur l'importance géographique, stratégique et administrative de cette région et du hameau de *Finge(s)* qui en occupe le centre. La forêt s'étend en triangle sur le versant sud de la vallée, sur une longueur de quelque six kilomètres. D'une largeur de deux kilomètres à sa base, qui coupe la vallée en ligne droite, elle se rétrécit vers l'ouest à mesure que le fleuve se rapproche des hauteurs du versant sud. Étangs et marécages abondent dans sa partie inférieure, à l'ouest de *Finges*. A sa rencontre avec la forêt, en aval du pont de Loèche, le Rhône

change de caractère. Au lieu de couler dans un lit unique et droit il se partage à plusieurs reprises, avec, souvent, entre les deux bras, un écart considérable, et prend un instant des allures de rivière de plaine. Entre le pont de Loèche et le pont situé à l'est de Sierre, à sa sortie de la forêt, pas un endroit qui se prête à la construction d'un pont, pas un endroit où pour traverser les eaux il suffirait d'un pont unique. Situé à mi-chemin, à peu près <sup>1</sup>, entre le pont de Loèche, où une route historique descendant du col du Gemmi débouche dans la vallée, et le pont de Sierre, le poste de *Finge(s)* pouvait servir à la surveillance de ces deux passages, et de toute la forêt, dont l'éparpillement même des eaux du Rhône devait faciliter l'accès à des individus isolés ou à de petits groupes passant du nord au sud.

Quoique incorporée aujourd'hui, au point de vue administratif, dans le Haut-Valais, cette forêt affirme sa qualité de barrière naturelle et permanente par le fait qu'elle est traversée dans sa largeur, à l'ouest de *Finge(s)*, par la limite des langues romane et allemande, limite qui s'est maintenue depuis quelque cinq siècles et qui, actuellement, suit celle des districts de Sierre et de Loèche. Aussi, en général, n'a-t-on pas fait de difficultés à reconnaître dans cette localité une limite administrative romaine. Les uns (cf. Saint-Martin, *Dict. de Géogr. univ.*, s. v. Pfynd) y voient la limite entre les Seduni et les Viberi (ou Uberi), deux des quatre peuplades celtiques qui habitaient le Valais, d'autres (v. Burchardt, *Untersuchungen über die erste Bevölkerung des Alpengebirges*; *Arch. f. schweiz. Gesch.*, IV, 38)<sup>2</sup> affirment qu'ici même se trouvait pendant une certaine période la frontière occidentale de la Rhétie. La phonétique nous autorise-t-elle, nous linguistes, à voir dans *Finge(s)* et *Pfynd* des représentants de Fines ? Comme c'est ici un point capital de notre démonstration, puisque la forme *Finge(s)* va nous aider à identifier un autre Fines, mais avec *H* à l'initiale, la question demande à être tirée au clair.

D'abord, la forme allemande *Pfynd* représente ailleurs un Fines indiscutable, celui du canton de Thurgovie, qui est mentionné

1. Plus exactement, à 3 100 mètres du pont de Loèche, à 3 600 de celui de Sierre, d'après la carte « Sierre » de l'*Atlas topographique*.

2. Cit. Zimmerli, *Die Sprachgrenze im Wallis*, dans *Die Deutsch-Französische Sprachgrenze in der Schweiz*, vol. III, p. 69.



deux fois par l'*Itinéraire* d'Antonin, une fois sous la forme Ad Fines, une fois sous la forme Finibus (Longnon, 450). C'est là, déjà, sinon une preuve, du moins une présomption assez forte. Le *pf* de *Pfyn* se trouvant également dans les représentants de fundus en Tyrol (cf. *Pfunds*, engad. *Font*, dans la vallée de l'Inn inférieure ; Ettmayer, *Germ.-Rom.-Monatschrift*, II, p. 302), nous devons le considérer ici comme un représentant légitime de l'F de Fines. Nous parlerons plus bas de la consonne finale. Voyons d'abord la forme *Finge(s)*. Impossible de voir en celle-ci un représentant phonétique de Fines. La forme Finibus, forme qui nous est fournie par l'itinéraire latin, et qui est un locatif que nous retrouverons ailleurs, satisfera-t-elle mieux aux exigences philologiques ? Finibus, prononcé avec l'affaiblissement du B intervocalique si caractéristique du latin vulgaire, aboutit à *finiuus*, puis, comme *riuus* à *rius*, à *finius*, pour passer ensuite à *finges*, comme, en français, *lineus* à *linges*, *extraneus* à *estranges*. *Linge*, à Vissoye, dans le val d'Anniviers, qui est le point 989 de l'ALF, point le plus rapproché de notre région, se prononce *liŋzo* (v. la carte 773). *Finges*, dans la même localité, se prononce *fiŋzò*<sup>1</sup>. Nous possédons, pour *Finges*, les graphies anciennes *Fingio* (1321, 1339), *Fynio* (1376) et *Finges* (1417)<sup>2</sup>. Ce qui frappe dans ces graphies c'est l'absence de l'*s* final dans les formes les plus anciennes, comme dans l'une des graphies actuelles<sup>3</sup>. J'aime à croire que c'est la forme sans *-s* qui est la bonne. Dans ce cas elle représenterait une forme encore plus vulgaire de Finibus, avec l'amuïssement de l'*s* caractéristique du parler vulgaire d'Italie, comme de tout le latin ancien. Dans ce cas, également, et la forme romane *Finge* et la forme allemande *Pfyn* remonteraient toutes les deux d'une manière satisfaisante au même type primitif Finiu, malgré l'écart actuel des finales<sup>4</sup>. *Pfyn*, du canton de Thurgovie, et *Pfyn* du Valais auraient ainsi semblable origine, Finiu : c'est la solution à la fois la plus élégante et la plus simple. Mais, selon une remarque fort judicieuse de M. Muret (*loc. cit.*, p. 401, n. 1), la région de Loèche n'ayant été germanisée qu'à partir du xv<sup>e</sup> siècle,

1. Voir Muret : *De quelques désinences de noms de lieu, Rom.*, XXXVII, p. 17-18.

2. Muret, *loc. cit.*, p. 401 ; Jaccard, *Essai de Toponymie*, p. 169.

3. Saint-Martin, *loc. cit.*, écrit *Finge* pour le hameau, *Finges* pour la forêt !

4. Le nom de lieu *Rarogne* aboutit à *Raron* dans les parlers allemands du Valais.  
— Communication de M. Jud.

« le hameau de Finges et la forêt traversée par une grande route commerciale, ont pu être dénommés en allemand beaucoup plus anciennement » ; nous ne sommes donc pas obligés à ramener, coûte que coûte, la forme romane et la forme allemande du Fines valaisan au même type primitif, ni de voir dans *Pfyn* une germanisation de la forme romane telle que celle-ci se prononçait au xv<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup> à Finge(s) même.

La forme *Finibus*, qui rend compte d'une manière satisfaisante du *Finge* valaisan, se trouve à la base, et d'une manière

1. M. Muret, *loc. cit.*, p. 401, écartant avec raison ad *Fines*, « ou mieux ad *Finem* (Suchier, *Grundriss*, I, 2<sup>e</sup> éd., p. 722) », comme origine de *Finges*, et « plutôt que de supposer contre toute vraisemblance un type \**finicus* » propose de dériver le nom de *Finges* de l'un des cognomina *Affianus*, ou mieux *Fidianus*. L'existence du gentilice *Fidius* est attestée, nous dit-il, dans la Suisse romande, par le nom de *Fiez* (prononcé *fi*), district de Grandson, Vaud. La forme allemande correspondrait au simple *Fidianus*, « qui a pu exister avec son dérivé pour désigner l'ensemble ou une partie du *fundus* ». Donc, pour M. Muret, *Finges* représenterait un *Fidianicus*, *Pfyn* un *Fidianus* et *Pfyn* du canton de Thurgovie, sans doute, ad *Finem*. Je laisse au lecteur le choix entre cette reconstruction toute hypothétique et disparate et celle qu'on vient de lire. J'ajoute, cependant, que, comme me le fait remarquer M. Jud, ce qui frappe dans la liste dressée par M. Muret, c'est la rareté pour le Valais des noms de lieu en *-inge* < *-anicu*. En dehors de *Finges*, il ne relève que le fort problématique *ē lafingzo*, où il voit le même nom que *Epalinges* du canton de Vaud, à savoir un dérivé de *Spanius* ou *Hispanius* à l'aide du suffixe *-anicus*. C'est bien peu et surtout bien fragile, en regard des soixante et quelques exemples qu'il a trouvés ailleurs. Oserait-on sur la foi de ces deux exemples affirmer l'existence de ce suffixe dans la toponymie du Valais ?

Il existe dans cette même région de la Suisse une autre localité dont le nom pourrait fort bien recéler un *Finiu* ou un dérivé de celui-ci (cf. infra sur *Hingeon* p. 21). Cette localité porte aujourd'hui le nom de *Fins Hauts*. Elle est située à proximité de la frontière franco-suisse et, comme dit le *Dict. Géogr.*, s'élève en face du passage très connu de la Tête Noire, par lequel on se rend dans la vallée inférieure du Rhône à Chamonix et dans le Faucigny. Le nom officiel de ce pays ne correspond ni avec les formes anciennes ni avec la prononciation patoise. Cette dernière, *fiñu* (cf. *Rev. de Dial. rom.*, II, 310, n. 1 ; com. de M. Jud), présente un mouillement de *l'n* qui se retrouve dans les formes du XIII<sup>e</sup> siècle *Fignous*, *Figdol* et *Efignaz* que nous donne le *Dict. Géogr.*, comme dans celles que relève Jaccard dans son *Essai de Toponymie* (*Mém. et Doc. publiés par la Soc. d'Hist. de la Suisse romande*, II<sup>e</sup> sér., t. VII, p. 169) : *Les Finyaux*, 1294, *Les Feniaz*, 1307. La forme moderne, *Fins Hauts*, s'explique par la vitalité du nom commun *fin(s)* « finage, terre arable », etc., dans la Suisse romande, nom dont on a aussi de nombreux dérivés parmi les noms de lieu de la région (cf. Jaccard, *ibid.*).

plus évidente encore, des deux autres Fines que nous allons maintenant visiter. *FAIMBE*, dans le Doubs, non loin de la frontière de la Haute-Saône, aux confins de deux arrondissements modernes, ceux de Montbéliard et de Baume-les-Dames, est situé sur la route qui va de Besançon à Belfort, à l'endroit où celle-ci, ayant quitté la vallée du Doubs, atteint le sommet des hauteurs de la rive droite<sup>1</sup>. La carte de l'état-major indique ici, à une distance de 800 mètres environ, le tracé d'une ancienne voie romaine venant de Belfort. On ne fera aucune difficulté, je suppose, à reconnaître dans *Faimbe* un *Finibus* présentant un développement phonétique non pas plus régulier que celui de *Finibus* > *Finges*, mais moins vulgaire, plus surveillé, plus « administratif ». *FISMES*, dans la Marne, à la limite des diocèses de Reims et de Soissons, représente à n'en pas douter la station *Ad Fines* que le *septemvium* de Tongres place à mi-chemin entre ces deux villes. La forme la plus ancienne du mot que relève le *Dict. topogr. de la Marne* est *Fimmes*, et date de l'année 907. Ici, comme il arrive fréquemment dans toutes sortes de langues, le groupe *mb* s'est réduit à *m*<sup>2</sup>. Tandis que *FEINGS*, au contraire, dans le département de Loir-et-Cher, aux confins du Blaisois et de la Sologne et à l'ancienne limite des diocèses de Chartres et d'Orléans (Longnon), malgré les anciennes formes *Fena*, *Fenis* (v. 1272, *Pouillés de Sens*), qui sont peut-être des latinisations maladroites, et *FEINGS* du département de l'Orne, sur la limite nord du bassin de la Sarthe et à la lisière sud du territoire du Haut-Perche, présenteraient un développement de \**Finibus* analogue à celui de *cuneum* > *coing*.

Jusqu'à présent notre tour des Fines gallo-romains, en dehors

1. Cf. *infra*, *Hingeon*, p. 21.

2. M. Jud me rappelle que Fismes est dans le territoire où *jambes* devient *james* et renvoie, pour la langue moderne, à Bruneau, *Étude phonétique des Patois d'Ardenne*, p. 269 [cf. aussi la carte dans *Enquête linguistique sur les Patois d'Ardenne*, I, p. 487], et, pour l'ancienne langue, au glossaire des *Œuvres* de Chrétien de Troies, de Förster, s. v. *jambe*. On sait que Rutebuef fait rimer *james* (jambes) avec *fames* (feminas), *Œuvres*, éd. Elzévir., I, p. 231.

M. Skok, dans *ZRP*, XLIX, p. 81, sur la question *Finibus* > *Fismes*, s'exprime un peu autrement : “ *Fismes* kann sehr gut auf *Finibus* beruhen, vgl. für *b* > *m* in Proparoxytonis *Jacobus* > *Jacomus* > *Jaimes*, *Giacomo* ; desgleichen auch *Fins*, *Feins* < *Finibus* > *Finius* mit Schwund des *v* vor *u* ”. Vu la forme *Faimbe* du Doubs, on préférera la solution donnée dans le texte, qui est aussi celle de Longnon.

du *Hix* des Pyrénées-Orientales, n'a rien apporté qui infirme tant soit peu la thèse de l'origine ibère du changement de F en *h*. Dans le domaine du gascon et dans la région contiguë à celui-ci, nous avons rencontré des *h*, ailleurs seulement des *f*. Mais voici que dans le département du Pas-de-Calais, sur la limite des diocèses d'Arras et de Saint-Omer, à mi-chemin, à peu près, entre Cassel et Arras, et sur l'axe même qui réunit ces deux villes, se trouve la commune de *HINGES*, située, comme dit le *Dictionnaire géographique* de Joanne, sur un coteau de 40 mètres qui domine les immenses plaines humides et basses de Béthune, au-dessus et près du canal d'Aire à la Bassée. Situation, en somme, pour ainsi dire identique à celle de *Hinx* dans les Landes. En effet, pour quiconque a visité l'endroit, son importance topographique est évidente. On a vraiment l'impression, à regarder dans la direction de Cassel, d'une « fin » de territoire. La butte de Hinges est comme un avant-poste des collines de l'Artois dans les marécages de la Flandre française. Ce poste était admirablement situé pour surveiller les routes romaines qui reliaient Béthune à Téroouanne et à Estaires, voies qui ne figurent pas sur des itinéraires romains, mais dont on a relevé des traces. Une autre route, venant d'Arras par Noeux et Vaudricourt, et se prolongeant sans doute jusqu'à Cassel, devait côtoyer la butte de Hinges. De plus, Hinges se trouve sur la ligne directe entre Téroouanne et Bavai, deux stations de la grande route Boulogne-Cologne. Or, le *septemvium* de Tongres nous indique entre *Castellum* et *Nemetacum*, c'est-à-dire entre Cassel et Arras, une station *Fines Atrebatum* située à XIII (ou XIII) lieues, soit 28,6 km. (ou 30,8 km.) de Cassel (la reproduction en héliogravure qu'en donne Desjardins porte plutôt XIII que XIII), et la distance à vol d'oiseau de Cassel à Hinges, d'après la carte Michelin, est de 28 km. J'ose croire que nous sommes en présence ici des deux conditions requises pour nous apporter la certitude : concordance de la topographie et des témoignages anciens. Refuser de l'admettre, ce serait prétendre que, par une accumulation de coïncidences vraiment miraculeuses, le nom d'une localité qui, par les exigences topographiques, administratives et stratégiques, devait être un *Fines*, une limite ou un poste de frontière, nom, en outre, qui réunit en une seule forme des traits phonétiques de deux noms de localités qui remontent respectivement à *Fines* et à *Finibus*, à savoir *Hinx* et *Finges*, n'a aucun rapport avec le nom de *Fines*

qu'un témoignage de l'époque gallo-romaine assigne à cette localité même<sup>1</sup>.

Près de Hinges se trouve *Hingette*, comme de Fismes, *Fismette*. Une fois, au moins, on en a donc tiré un dérivé. Or, en Belgique, à 12 km. au nord-est de Namur se trouve le village de *HINGEON*. La topographie de ce village est à peu près identique, pour ce qui nous concerne, à celle de *Faimbe* dans le Doubs : la route de Namur à Saint-Trond, quittant la vallée de la Meuse, monte jusqu'à Hingeon (à 210 mètres) et de là descend doucement vers le nord. D'après le tracé de la route romaine Bavai-Cologne que donne Cumont<sup>2</sup>, celle-ci devait passer par Hingeon. On est fondé à croire, me semble-t-il, que Faimbe et Hingeon exerçaient les mêmes fonctions dans le système routier ou administratif de la Gaule romaine, et que dans *Hingeon* nous avons un dérivé, en l'espèce, très probablement, un diminutif, d'une forme plus ancienne *Hinge*, dû au besoin de distinguer dans la même région, deux stations routières homonymes<sup>3</sup>.

1. Dans son enquête sur les noms de lieu terminés en *-inges*, M. Muret n'a pas manqué de relever celui de *Hinges*. « *Hinges*, nous dit-il (*l. c.*, p. 385), n'entre pas en ligne de compte [comme représentant d'un type en *-anicus*] : sans aucun doute c'est un nom flamand, dont le *Cartulaire de Saint-Bertin* nous a conservé, dans une mention de 867, la forme germanique *Heingasele* ». Or, vérification faite, M. Muret a pris pour une identification une hypothèse de l'éditeur du *Cartulaire*, sans tenir compte du « peut-être » qui l'accompagne. Si M. Muret s'était reporté au texte il aurait lu : *in alio loco nuncupato Heingasele in terra suprascripto de terra bunaria v super fluvium Isera ...* L'Yser, qui est la rivière en question, est dans le département du Nord ; Hinges en est bien loin, dans le département du Pas-de-Calais. En effet, dans le pays traversé par l'Yser se trouvent de nombreux noms de lieu munis de la terminaison flamande *-zeele*, caractéristique de la région.

Aussi, le *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* ne nous offre, comme graphies anciennes du nom, que *Hinges* (1194), *Hinghes* (XIII<sup>e</sup> siècle) et *Hingues* (1469). Ces dernières, troublantes au premier abord, trouvent une réplique exacte dans des graphies que donne Godefroy pour le mot *frange*, à savoir *Fringues*, août 1416, *Trésorerie des Comtes de Hainaut*, et *Fringhe*, 1442, Lille, graphies qui, étant de la région du nord, confirment, pour *Hinges*, la persistance de la prononciation indiquée par la forme la plus ancienne.

2. *Comment la Belgique fut romanisée*, pp. 13-17.

3. Si cette thèse est exacte, et que la dérivation soit ancienne, c'est encore une fois à un type sans *s* final qu'il faudrait remonter, comme pour *Finge* et *Pfyn*.

A titre de renseignement complémentaire, je transcris ici la réponse de

Mais, que l'on accepte ou non cette hypothèse sur l'origine de *Hingeon*, on m'accordera, j'espère, pour *Hinges*, que dans une localité au moins du domaine gallo-roman F est passé à *h* sans aucune influence ibère. Je veux démontrer que cette localité est loin d'être la seule de son genre. Cherchons d'abord dans le voisinage de Hinges même.

Le *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* relève quatre noms de lieu dont les graphies diverses décèlent une identité phonique primitive : *Honval*, *Honvault*, deux fois, et *Honvaux*. Le second élément de ces quatre noms est visiblement *vallis* (ou *vallem*), qui se trouve fréquemment sous la forme *vaud*, *vauld*, *vaux* dans les composés (v. Longnon, p. 598). Cette identité phonique reposerait-elle, par hasard, sur une identité topographique qui pourrait nous fournir l'explication du premier élément ? Une visite faite à deux de ces localités, les seules qui existent encore, fut convaincante. *Honval* (*Hunval*, 1474) est un hameau situé à la tête d'une vallée latérale de la Canche, au nord de Rebreuve. *Honvault*, (*Honvaut*, 1278), à 4 kilomètres au nord de Boulogne, se trouve à la tête d'une vallée que parcourt le chemin de fer Boulogne-Calais, à sa sortie du tunnel du Fort de la Crèche, en descendant vers Wimereux. Quant aux deux autres, aujourd'hui malheureusement disparues, l'une, *Honvaux*, était un fief de la commune de Bihucourt, pays qui est situé sur le plateau de Bapaume, *au-dessus des sources de la Sensée*, l'autre, *Honvault*, était un fief de la commune d'Escœuilles, village qui se trouve à la source de l'*Hem*, affluent gauche de l'Aa, au pied d'une colline de 172 mètres. On voit que ces quatre endroits occupaient, ou occupent encore, des sites semblables. Or, comme on trouve dans la même région un village du nom de *Fondeval* (ou *Fond-de-val*, les deux graphies existent)<sup>1</sup> dans un site analogue à ceux des deux « *Honval* » existants, la

M. Haust à une question qu'a bien voulu lui adresser M. Jud, au sujet de *Hingeon*. « Sur *Hingeon* (qui s'appelle dans le patois de cette région *ēdjō*), je ne connais que ce que dit Roland dans sa *Toponymie namuroise* (Namur, 1900), p. 197. Il y voit un type \**Henio*. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le nom est écrit *Hengion*, *Hingion*. Le village est situé à la source d'un ruisseau appelé l'*Haigneau* qui serait, d'après le même auteur, un diminutif de *Haine* (nom de rivière). Tout cela est peu cohérent ; en effet *Haine* (\**Hagina*) et \**Henio* ne s'accordent guère. De plus \**Henio* aurait donné (h) *ēyō* et non *ēdjō* ».

1. Cf. *Fond d'en Vaux* (*Le*) ou *La Vallée*, ham., cne de Verneuil-sous-Coucy. *En Vaux* (carte de Cassini). — *Dict. top. de l'Aisne*.

conclusion s'impose, me semble-t-il, que c'est le mot « *fond* », avec aspiration de l'initiale, qui forme le premier élément, et de ceux-ci, et des deux localités disparues. En effet, le village de Fondevall se trouve dans une vallée latérale de l'Authie, dans une situation topographique, par conséquent, qui rappelle, par rapport à la vallée de l'Authie, celle de Honval par rapport à la vallée de la Canche, et celle de Honvault par rapport à la vallée du Wimeux. Je n'hésite donc pas à faire remonter le nom de ces cinq localités, à *fundus* ou *fundum vallis*<sup>1</sup>. Quatre d'entre elles ont conservé, ou avaient conservé, une phonétique et une syntaxe archaïques, dans l'autre, phonétique et syntaxe également ont été rajeunies.

Quittons maintenant la région de Hinges et étendons notre enquête à d'autres territoires. Dans le département du Nord, à 5 kilomètres au sud de Valenciennes, se trouve le village de *Famars*, oppidum romain fondé, dit la *Grande Encyclopédie*, au III<sup>e</sup> siècle et, selon la *Noticia Imperii*, résidence d'un préfet. Le nom moderne de cette localité représente très fidèlement le nom latin *Fanum Martis* comme *dimars*, diem Martis. Famars est situé sur un plateau entre l'Escaut et la Rhonelle. Or, dans le département du Calvados, sur une hauteur entre deux vallées tributaires de l'Orne, dans le canton d'Évrecy, se trouve le village de *HAMARS*, dont la plus ancienne forme attestée est *Hamarz* (1196). Ce village, coïncidence étrange et qui est faite pour inspirer une confiance complète dans la cartographie française, se trouve à une distance de 16 kilomètres à vol d'oiseau de Condé-sur-Noireau, distance identique à celle qui, dans le Nord, sépare sur la carte Famars de

1. Quoique la topographie paraisse imposer *fundus* au sens de « fond » il n'est pas sûr que l'on ne doive pas y voir un « fonds », une « terre ». Cela expliquerait, et la disparition des deux fiefs relevés par le *Dictionnaire topographique*, et la différence que l'on constate dans l'emplacement des habitations de Honvault et de Fondevall. Là, les maisons sont sur le versant nord de la fin de la vallée, ici, au contraire, elles occupent le sol de la vallée même. Dans les deux cas, il s'agit d'une étendue de terre arable, qui aurait été le « *fundus* », le « fonds » primitif. Cela expliquerait aussi que pour *Fondevall* le rajeunissement ait eu lieu, ce village occupant vraiment le « fond » de la vallée, puisque cette valeur de *fundus* a subsisté jusqu'aujourd'hui alors que la valeur « terre », « bien agricole », n'appartient plus au mot *fundus* sans plus, mais à « fonds de terre ».

Il est à noter que « fond », au sens de « dépression, creux », est très vivace dans le Pas-de-Calais ; v. *ALF*, 352.

Vieux-Condé. J'ajoute, afin qu'on ne crie pas au miracle, que le *Dictionnaire topographique du Calvados* relève trois autres *Hamars* et deux autres *Condé*, et que la distance qui sépare les autres *Hamars*, que les moyens dont j'ai disposé ne m'ont pas permis de localiser avec une exactitude parfaite, des *Condé* les plus voisins, en tenant compte également des *Condé* qui se trouvent dans la Manche, l'Orne et l'Eure, est sensiblement plus grande. Je ne saurais dire d'ailleurs quel vestige de culte ou d'organisation militaire il faudrait voir dans ce rapport, si rapport il y a, entre les temples de Mars et les *Condé*<sup>1</sup>.

Comme, dans la région de Hinges, les composés de *fundus*, les dérivés de *filex* « fougère » vont nous apporter, dans la région de Hamars, une confirmation de plus du développement *F-h*. Ces dérivés sont particulièrement nombreux dans la région et, du point de vue phonétique, extrêmement intéressants. A côté de formes comme *Feuguerolles*, dont nous avons des témoignages anciens en quantité considérable (*Felgerollae*, *Filcherolae*, *Filkerolae*, 1082, *Feguerolles*, 1084, *Felgerollae*, 1195, *Feugerolles*, 1198, *Feuguerolles*, 1230, *Feugrolles*, 1371, *Feugerolles*, 1476, *Fugerolle* et *Feuquerolles*, 1675, *Foucquerolles*, 1694, *Fouguerolle*, 1723, *Fuguerolles*, 1765)<sup>2</sup>, *Feugray*, *Feuguères*, *la Fougrie*, *Fugrol*, *Fougères*, *la Fougérie*, viennent se ranger avec une correspondance qu'on ne peut guère méconnaître : *La Heugrie*, *La Huguerie*, *Les Heugues*, *La Heuzerie*, *Heuzé* (*Heusa*, 1130). Ces derniers exemples sont particulièrement

1. Il faut noter, à côté des *Hamars* du Calvados, *Hamart* dans l'Eure, *Hamard* dans l'Eure-et Loir et dans la Mayenne. Dans la Mayenne, *Hamard*, fief du duché de Mayenne, selon le *Dict. top.*, s'accompagne de nombreux exemples (treize en tout) de ce qui paraît être un dérivé, *La Hamardière*, comme d'ailleurs *Havard*, autre fief, est accompagné de neuf *La Havardière*. Rien ne nous empêche, provisoirement au moins, de voir dans les trois cas des *Fanum Martis*, car, comme on le verra plus loin, p. 25, n. 1, l'Eure et la Mayenne, et, si notre hypothèse sur le *Chemin Haussé* est exacte, le département d'Eure-et-Loir aussi, ont connu le changement *F-h*.

La présence dans cette région de sanctuaires de Mars en si grand nombre indiquerait une importance exceptionnelle de l'élément militaire dans la colonisation ou, plutôt, dans l'administration de la région : surveillance de l'Armorique ?... mesures de sécurité contre des incursions maritimes ?...

2. Pour l'alternance de *ü* et *u* dans les formes anciennes de *Feuguerolles*, cf. les formes du Point 376 de l'*ALF.* : *fujer* et *fujyer* (vieux). Remarquons aussi que des formes de « fougère » avec un *k* se trouvent disséminées dans toute la France du Nord sur la carte 600 de l'*ALF.*



importants. Ils nous présentent un développement de file x, filicem, identique en tous points à celui qui se trouve actuellement en Gascogne. Sur la carte « fougère » de l'ALF (n° 600), on voit en effet, pour la Gascogne, à côté de formes comme *būgero* et *heūgero* de nombreuses formes du type *beus*, lesquelles, munies du suffixe -e tum ou -eta, nous donneraient des formes identiques au *Heuzé* du Calvados. Ce témoignage me paraît si probant que je me dispense d'insister sur d'autres correspondances qu'on peut relever dans la toponymie de ce département. Elles sont très nombreuses. Je signale seulement, à côté des vingt et quelques *La Fosse*, un *La Housse*, à côté de *La Grande* et *La Petite Fosse*, deux exemples de *La Housse Magne*, et, formes curieuses, *Fongray* à côté de *La Hongrie*, dérivés de file x avec une nasalisation confirmée pour la région par la nasalisation qui se trouve dans les formes fournies par la carte « fougère » de l'ALF au Point 367 (*fāidjer*, *fēgūr* « vieux ») <sup>1</sup>.

1. La correspondance des dérivés de file x en *h* avec ceux en *f* n'ayant pas paru entièrement probante à M. Jud, je me permets, pour ne pas trop altérer le texte de ma communication, d'apporter en note quelques précisions. Comme la question des dérivés de file x se complique par le fait qu'il faut supposer, non seulement de fortes variations dans la phonétique de ces dérivés, mais aussi l'existence dans la région des deux formes latines, file x et filica (cf. *FEW*, s. v. file x), et, comme, d'autre part, cette variété même du langage, à toutes les époques, forme à la fois la base et la doctrine principale de toute cette démonstration, je comprends maintenant que, pour convaincre des auditeurs moins persuadés que moi de cette variété, il eût été préférable de partir d'un cas plus simple.

Parlons donc en premier lieu de fossa. Ce mot conserve encore dans de nombreux dialectes de l'ouest et du nord-ouest de la France la prononciation qui a longtemps prévalu à Paris même (v. Thurot, I, 246) et qui autorise chez Ronsard la rime *fousse* : *pousse*. Le Calvados ne connaît plus que *fôs*, avec un *o* très nettement fermé, mais *pur* pour *pauvre* se rencontre à côté de *por* (communication de M. Guerlin de Guer). *Fus*, au contraire, est courant dans la Mayenne. *La Housse*, à côté de *La Fosse*, cependant, ne prouve rien, à lui seul, pour le développement de la consonne initiale : c'est peut-être une pure coïncidence. Mais le cas de *Houssemagne* < Fossa magna me paraît au contraire irréfutable, et permet d'étendre notre aire de l'équivalent H-F bien au delà des limites du Calvados. Dans l'Eure, où les Fossa et Fossatum sont encore plus nombreux que dans le Calvados (le D.T. en relève quatre-vingts environ), ce nom se retrouve trois fois, une fois comme *Houssemagne* (graphies anciennes *Houcemainne*, *Houcsmagne*, *Houcemaigne*, cette dernière de 1260), deux fois comme *Houssemaigne*. Dans la Mayenne, également, il se présente sous la forme intéressante de *Le Grand* et *Le Petit Houssemagne* (*Hucemigne*, 1209 ; « on prononce également Houssemainne » : — D.T.) à côté, là aussi, de nombreux représentants et dérivés de

Forts de l'appui de *Hinges* et des dérivés de *fundus*, de *Hamars* et des dérivés de *filex* et *fossa*, cherchons dans la région intermédiaire d'autres vestiges de notre équivalence *F-h*. Voici, dans le département de l'Eure, *HONDOUVILLE*. « *Hundulfvilla* », dit le

*fossa*. Dans le Calvados, nous l'avons vu, il est accompagné par *La Grande* et *La Petite Fosse*. Dans la Mayenne, également, nous relevons *La Grande* et *La Petite Fosse* (1 fois) et *Les Grandes* et *Les Petites Fosses* (1 fois). *Le Grand* et *Le Petit Housse-magne*, déjà mentionné, dénote à la fois l'oubli total de la valeur de *magne* comme de *Housse*, et la nécessité locale de maintenir, ou mieux de recréer, la sémantique oubliée (cf. le cas de *Hondouville*, *infra*, p. 27). Or, pour ne rien dire du *Fosse Grande* de la Vienne (*Fovea grandis*, *Fosse grant*, 1320), peut-on raisonnablement refuser de voir un rapport entre ces *Housses-magne* et les quatre *Fosse-Magne* qui se lisent dans le *Dict. Topogr.* de la Dordogne, à côté, dans ce même dictionnaire, de dix-huit représentants ou dérivés de *fossa*? Je crois que le lecteur non prévenu répondra que non, et sera prêt à aborder la question des dérivés de *filex* dans l'attente d'y retrouver une correspondance égale à celle que j'ose dire établie pour les représentants de *fossa*.

A titre de curiosité, seulement, et sans y insister autrement, j'appelle l'attention sur la correspondance frappante entre le nom du *Fosse Way*, fameuse route romaine du sud de l'Angleterre, et le *Chemin Haussé*, nom d'une route romaine qui, selon le *Dict. Topogr.* du département d'Eure-et-Loir, mène de Chartres à Sées (Orne), puis à Vieux (Calvados). J'y verrais volontiers un *Caminum fossatum*: « muni de fosses ». En effet, dans *Fosse Way* (*Fos*, 620, *Fosse Street*, 1257) il est certain que nous avons une survivance du latin *fossa* emprunté par les Anglais aux Celtes romanisés de la Grande-Bretagne. La preuve nous en est fournie par le nom du village *Ditchford* (*Dicford*, env. 1050), c.-à-d. « Gué de la Fosse », village qui est situé là où le *Fosse Way* traverse le cours d'eau de *Paddle Brook* (Mawer and Stenton, *The Place-Names of Worcestershire*, pp. 3, 98).

En comparant les formes en *F* et en *H* des dérivés de *filex* il faut tenir compte des flottements qui ont existé dans la langue centrale dans la prononciation de certains sons et qui se manifestent encore dans les patois. Il y a eu flottement entre les sons *æ* et *u*, surtout, il faut dire, devant nasale, mais aussi ailleurs (cf. Thurot, I, 271, II, 547, etc.), flottement entre *ou* et *o*, flottement surtout entre *o* nasal et *ou* en syllabe protonique (cf. fr. *couvent* et *montrer*, à côté de vfr. *convent* et *mostrer*). Les provinces ont participé toutes, plus ou moins, à ces flottements de la langue directrice. C'est ce qui explique, dans les graphies de *Feugerolles*, des *Fugerolle* et *Fuguerolles* à côté de *Feugerolle*, *Feug(ue)rolles*, etc., ou un *Fongray* à côté d'un *Fougrie*. C'est ainsi que *Feugray*, *Fongray Fougrie* et *Fugrol* (c.-à-d. *Fuguerolles*) ensemble justifient de *Heugrie* et *Huguerie*, et que *Fongray* et *fougrie* ensemble justifient de *La Hongrie*. *Heugues* serait un *Filicas*, base celui-ci de *Filicaria*; tandis que *Heuzé* et *Heuzerie* représenteraient la couche la plus ancienne des dérivés de *Filex* qui, malgré l'opinion de M. von Wartburg (*FEW*, s.v. *filex*), a dû exister dans le nord de la France, avant ou à côté de *filica*. La graphie *Heuza*, pour *Heuzé*, de 1130, à moins de représenter une latinisation maladroite de ce dernier, pourrait représenter au contraire un *Heuse*, sans -etum,

Prévost, dans ses *Mémoires et Notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure* (Évreux, 3 vol., 1864), t. II, p. 259. Mais cette étymologie ne repose sur rien. Dans les documents cités par le Prévost, que M. Prentout a eu l'obligeance de me transcrire, on ne trouve que les formes Ondovilla m et Hundovillam. Consultons plutôt la topographie. Près de l'église d'Hondouville jaillit de terre « l'une des grandes fontaines de la Normandie et même de la France. Large de huit mètres, le cours d'eau qu'épanche la fontaine donne 760 litres par seconde en temps ordinaire » (Joanne, *Dict.*). Or cette belle source porte aujourd'hui le nom de *Font d'Hondouville*. Hondouville ne possède en France aucun homonyme. Il est seul à porter ce nom. Les *Douville* au contraire sont nombreux. Il y en a cinq dans le seul département voisin du Calvados. Dans *Hondouville*, à n'en pas douter, la chose caractéristique de l'endroit a donné son nom à l'endroit même, comme elle lui avait déjà fourni son nom celto-latin, dont le premier élément signifie « eau ». *Hondouville* est pour *font Douville* et, dans le nom moderne de ce « font », qui s'appelle, je le répète, *Font d'Hondouville*, le mot latin *fontem* se trouve deux fois, une fois sous sa forme très ancienne, devenue méconnaissable et agrégée au nom de la localité, une fois avec sa prononciation rectifiée, corrigée, nouvelle <sup>1</sup>.

Voici, en nous dirigeant plus à l'est, dans la Marne, tout près de Fismes qui arbore son bel F « administratif », la commune de

qui à en juger par *ilicem* > *yeuse*, dont la provenance provençale est loin d'être assurée, n'aurait rien que de très normal comme développement de *filicem*.

Un travail d'ensemble sur *filex* et ses dérivés dans la Gaule nous réserverait bien des surprises. Je ne mentionnerai ici que quelques formes des départements avoisinants qui me semblent particulièrement intéressantes : Eure-et-Loir — *Feucherolles* (*Fucherolles*, 1474), *Feugeray*, *Feugeret*, *Feugerolles*, *Fougère*, *Fugère*, *Fugerets*, à côté de *La Heuse* (*La Heuze*, 1612), *La Hucherie* (*Huxeta*, 1186) ; Eure — *Feugray* (*Fugereium*, XIII<sup>e</sup> s., *Feugeritum*, *Chronicon Becci*), *Feugré* (cf. *Jers.* et *Guerns.* *feugré*, *FEW*, l.c.), à côté de (*Le*) *Houzey* ; Mayenne — *Feugeray*, *Les Feuges*, *Les Hautes* et *Les Basses Fougés*, à côté de *La Heusièrre*, *La Heuserie*, *La Hucherie*, *La Hugerie* (cf. *Dottin*, *Gloss. du Bas-Maine* : *fæjèr* (d'où *fæjre*), *fujèr*, *fuj*, *fujjèr*, *fujrol*). La forme *fuj* « fougère », est à rapprocher de *Les Feuges* et *Les Fougés*, du *Dict. Topographique* ; cf. *Tilander*, *Rom.*, LI, p. 253 s.

L'influence de *fodicare* dans le vocalisme de beaucoup des représentants et des dérivés de *Filex* est indéniable, à commencer par le fr. *Fougère* ; celle de *fumigare* que M. von Wartburg voudrait voir dans les formes nasalisées me paraît moins certaine.

1. Cf. *La Grande et La Petite Housse-magne*, p. 25, n. 1.

*HOURGES*, dont le nom, selon le *Dictionnaire topographique de la Marne*, s'écrit *Haurges* au XII<sup>e</sup> siècle, *Haorgiae* en 1211 et *Haourges* en 1260. Ouvrons le *Dict. topogr. de la Meuse* et nous verrons un *Forges*, lieu qui se trouve à 11 kilomètres à l'est de Montfaucon, dont le nom, en 984, s'écrit *Fauorgiae*, *Forges* en 1235. Il ne faut être ni grand clerc ni gobe-mouches pour voir dans l'un et l'autre de ces noms un représentant de *fabrica* <sup>1</sup>.

Voici, dans la Meuse, et sur la Meuse, à quelque quinze kilomètres à l'ouest de Toul, le village d'*OURCHES*. Ce nom, s'il remonte à *Furcas*, peut s'expliquer, ou par le fait qu'à cinq cents mètres en amont la Meuse bifurque à angle droit, pour entourer une île de dimensions considérables <sup>2</sup>, ou, moins probablement, par le fait que juste en aval du village la vallée du fleuve se resserre à une largeur de moins de 300 mètres, car *Furcae* signifiait aussi bien « défilé » que « fourches ». L'hypothèse que *Ourches* représente *Furcas* se trouve singulièrement confirmée par une forme très ancienne *Orcadae*, relevée par le *Dict. top. de la Meuse*, et qui est de 884 (*Orchadae*, 922). Cette forme, troublante au premier abord, puisqu'elle ne saurait rendre compte de la forme moderne *Ourches*, est tout à fait précieuse. Elle présente, à côté de *Ourches*, la même correspondance que le vfr. *fourchiée* <sup>3</sup> à côté de *fourche*, ou que le méridional *forcada* à côté de *forca*, c'est-à-dire, elle est un représentant admirable du latin *furcatas* et nous apporte, sur le latin de la Gaule, un témoignage aussi frappant, et plus vénérable par sa date, que celui de *ormaza*, pour *formaceae*, sur le latin d'Espagne. Quelle autre explication pourrait rendre compte à la fois de la forme moderne

1. Cf. *Orges* dans le département de la Haute-Marne, département où pullulent des représentants orthodoxes de *fabrica* (s), pour lequel le *D. T.* nous fournit les formes (Odo de) *Orgeis*, 1151, (N. de) *Orgis*, vers 1172, *Orges*, 1204. Un des nombreux *La Forge* du département se trouve dans le même canton (Châteauvillain) que *Orges*. Le pluriel *Les Forges* ne figure que trois fois dans le *D. T.*, contre une cinquantaine d'exemples du singulier.

Pour la voyelle de *Hourges*, cf. les *fourger* des départements de la Meuse et de l'Aisne sur la carte « Forger » (595) de l'*ALF*. Il n'y a malheureusement pas de carte « Forge ».

2. La carte de l'état-major montre aussi des traces de bifurcations antérieures, ainsi qu'une petite île juste en amont du pont même d'*Ourches*.

3. Cf. *forchiee* (Godef.) : endroit fourchu, croisement, carrefour. Prov. *forcada* « bifurcation d'un chemin ». Cf. aussi esp. *borcajo* « Zusammenfluss zweier Gewässer, Bergsattel, Pass », *ZRP*, XXXIII, 469.

et de cette graphie ancienne ? Je crois que *Ourches* est aussi sûrement un représentant du lat. *furcas* sur la Meuse que l'est, sur le Rhône, le *Fourques* arlésien. Des deux autres *Ourches* que j'ai relevés je dirai seulement qu'ils n'infirmen en rien les conclusions qu'on vient de lire. Le premier, selon le *Dict. top. de Meurthe-et-Moselle*, était un fief au village de Réméréville. Or, ce village est situé entre deux cours d'eau qui se joignent à angle droit. Le second, du département de la Drôme (*Orchā*, 1192), est situé à quelque deux kilomètres des sources du Pétauchin qui, avant de passer devant Ourches, à 200 mètres environ, traverse un défilé. Pour citer le *Dictionnaire* de Joanne, « le Pétauchin descend en quelques bonds aux basses altitudes, et il a bientôt fait de quitter les gorges ombrageuses de la montagne pour la plaine nue et réverbérante ». Pour l'*Ourches* de la Drôme, sémantique et phonétique seraient donc également archaïques.

Voilà donc établie, pour une très grande partie de la France, une aire d'équivalence *F-H* bien plus vaste que le domaine représenté par les territoires gascon et cantabre. Avant d'essayer de l'étendre au delà des frontières de la Gaule, soulignons toute son importance pour l'histoire du latin en France et pour la toponymie française. Pour très grande qu'elle est déjà, la conformation de cette aire n'est assurément pas définitive — d'autres recherches pourraient l'étendre. Telle qu'elle est, cependant, elle nous oblige, toute question des rapports ibéro-latins mise à part, à envisager, pour tout nom de lieu français qui commence par *H*, ou par une voyelle seule, la possibilité de remonter à une forme latine commençant par *F*. C'est ainsi que *Incheville*, sur la Bresle, aux confins du diocèse de Rouen et du département de la Seine-Inférieure, qui occupe un site très semblable à celui de Hinges et de Hinx, peut fort bien être, lui aussi, un *Finibus*. C'est ainsi que *Lourches*, dans le Nord où, à moins d'un kilomètre en aval, l'Escaut bifurque pour entourer une île de deux kilomètres de long, peut fort bien être un *Furca(s)* avec agglutination de l'article picard. C'est ainsi qu'*Orchies*, dans la même région, représenterait, avec une belle finale picarde, un *Forcatas*, un nœud de routes. *Ourcelles*, dans le Loir-et-Cher, peut avoir une origine semblable et, dans l'étymologie du nom de rivière l'*Ourcq* (*Urc* 855, *Hurc* 1205), un \**furcus* (cf. *Queyrefour* et *Queyrefourche* dans la Dordogne, Longnon, 3123) a tout autant de droit d'entrer en ligne de compte que dans celle de *Le Hourquet* qui se trouve

quatre fois dans le *Dict. top.* des Basses-Pyrénées comme nom de ruisseau, dans celle du nom de lieu *Hourcq* (*Lo forc*, 1385) du même département et dans celle de *Hourc* (Longnon, 3130) des Hautes-Pyrénées (cf. Palay, *Dict. du Béarnais...*, Hourquet, sm. Confluent de deux cours d'eau). De même *Hinvaux*, *Inval*, et *Hindaval* du département de la Meuse, *Ainval-Septoutre* dans la Somme, *Einvaux* dans la Meurthe-et-Moselle peuvent tous remonter à *finis* et à *vallis* aussi légitimement que les *Valfin* du Jura<sup>1</sup>.

Mais quittons la France et jetons un coup d'œil ailleurs. On verra sur la carte, établie d'après les données de l'*AIS*, carte 356, le domaine rhéto-roman de *foris* sans *f*. On sait que le rhéto-roman partage avec le français un traitement spécial de ce mot latin qui, dans les deux domaines, a subi une aspiration dont l'écriture française et, jusqu'à un certain point, la prononciation française conservent encore la trace. On a essayé d'expliquer ce développement en partant du composé *de foris*, explication peu convaincante, puisqu'elle suppose une influence du composé sur le simple, alors qu'en général l'influence analogique s'exerce en sens inverse. J'y vois, au contraire, dans les deux cas, la conservation d'une prononciation vulgaire, prononciation qui a résisté à toute rectification savante à cause de l'emploi tout à fait spécial de ce mot comme interjection. En effet, la phonétique des interjections n'est pas celle des éléments normaux du discours. Celles-là, surtout si elles possèdent des traits aptes à servir de véhicule à l'affectivité, peuvent conserver ces traits alors que ce que j'ai appelé les éléments normaux du discours peuvent les perdre. Je ne citerai comme exemple que le français *ouste!* à côté d'*ôter*, où *l's* et *l'ou* sont également

1. *Hinvaux*, bois de la commune de Sommedieue, sur les côtes qui terminent la vallée de la Dieue.

*Inval* ou *Vaux d'Inval*, contrée de la commune de Velaines, portait très anciennement le nom d'*Inval* (*Einvallis*, 1402, *Einvaux*, 1402. *D. T. de la Meuse*). A Inval il ya un rétrécissement notable de la vallée de l'Ornain. Canal, rivière, chemin de fer et route, qui à Ligny offrent un écartement de 850 m. environ, se rapprochent avant Velaines pour n'occuper plus qu'un espace de 250 mètres.

*Hindaval*, l'une des sources du Cru ; cf. *Fin-du-Devant*, ruisseau (*ibid.*).

*Ainval-Septoutre*, sur les confins des Ambiat et des Bellovac. C'est la fin d'une vallée longue et étroite qui monte vers le sud-ouest de Braches sur l'Avres.

*Einvaux* (allojium d'*Envas*, 1112, *D. T. de Meurthe-et-Moselle*). Une route qui remonte la vallée du Fonliol quitte, à Einvaux, la vallée, pour gravir les hauteurs qui séparent le bassin de la Meuse de celui de la Moselle.

archaïques et, pour l'espagnol, le verbe *hoder* qui, grâce à son emploi comme interjection, maintient son *h* sur tout le territoire espagnol, alors que des mots comme *hablar*, *hierro*, etc., le perdent. Foris, employé comme interjection, se prononçait horis en Gaule et en Rhétie. Le vieux-français, qui emploie *fors* à côté de *hors*, ne distingue peut être pas les deux fonctions de ces mots, mais il les a certainement distinguées à l'époque pré-littéraire. Et si l'on désire une confirmation de cette thèse, que l'on consulte, sur la carte 356 du bel *Atlas* de MM. Jaberg et Jud, la liste des formes inscrites en marge, où on lira des formes patoises de « di dentro e di fuori ». On y verra plus d'un patois de notre domaine rhéto-roman qui, dans la phrase impérative « non vada fuori », conserve la forme sans *f*, alors que l'*f* réapparaît dans la locution symétrique « di dentro e di fuori ».

Le domaine de foris, sans *f*, se prolonge à l'est par le point 312 de l'*AIS*<sup>1</sup>. Plus bas, au nord-est, à l'est et au sud-est des montagnes bergamasques, l'*h* aspiré s'entend encore actuellement pour l'*f* initial des mots de l'italien littéraire, dans un domaine représenté par les Points 222 et 238 de l'*Atlas* italien, domaine qui se prolonge pour certains mots (v. la carte « felce », 618) jusqu'au Point 258. Le même phénomène se présente dans la Calabre, aux Points 771 et 772. Il se pourrait que pour cette dernière région, qui faisait partie de la Grande-Grèce, on hésite à croire au maintien d'un son primitif, mais pour les points du nord de la péninsule, comme pour les trois points de la Sardaigne (938, 947 et 949) où, régulièrement, les mots italiens avec *f* sont représentés par des mots à initiale vocale, il serait difficile de ne pas y reconnaître, ainsi que le fait M. Menéndez Pidal pour les Cantabres, des vestiges d'une prononciation fort ancienne.

Faute de temps et de l'outillage nécessaire je n'ai pu faire pour les noms de lieu de la Rhétie et de l'Italie du nord ce que j'ai fait pour ceux d'une partie de la France. Contentons-nous donc pour le moment de tirer des conclusions que, déjà, pour incomplète qu'elle soit, cette enquête paraît justifier : celles, d'abord, qui concernent le problème particulier qui nous occupe, ensuite quelques autres d'une portée plus générale.

1. La lacune entre le P. 312 et la Basse-Engadine est de caractère factice : car le Vintschgau (Val Venosta), aujourd'hui de langue allemande, avait aussi *ora* ; cf. Ettmayer, *Rom. Forsch.*, XIII, 644. — Comm. de M. Jud.

En face du domaine hispano-gasçon de *F-h* se dressent : une vaste aire où ce phénomène transparait dans des noms de lieu de l'époque latine (France du nord et de l'est), une aire plus vaste encore où il paraît et transparait dans la phonétique archaïque d'un mot d'un emploi spécial, *foris* (France du nord et de l'est, Rhétie et Italie du nord), une petite aire (pour ne pas tenir compte de la Calabre) où l'aspiration existe encore (montagnes bergamasques), et enfin, dans la région la plus archaïsante de toute la Romania, une petite aire, où le parler courant de l'époque actuelle se caractérise également par des faits que seule l'aspiration ancienne de l'*F* saurait expliquer (Sardaigne orientale).

La première conclusion qui s'impose, c'est que le prétendu isolement du gasçon et de l'espagnol est complètement illusoire et que, par conséquent, l'argument tiré de la contiguïté géographique par rapport au basque perd tout son poids.

Notre deuxième conclusion sera que, vu la répartition géographique des aires où ce phénomène se maintient, dans des degrés de vitalité qui vont de l'état purement fossile à celui de la vie pleinement organisée, c'est au latin parlé, plutôt qu'à telle ou telle influence ethnique, qu'il faut s'adresser pour trouver la solution du problème. Dans ce cas, nous attacherons plus de prix qu'on n'a fait jusqu'ici aux témoignages des grammairiens de l'époque latine, qui signalent la substitution de *H* à *F*, et *vice versa*, comme caractéristique, soit du parler vulgaire, dialectal ou rural, soit, ce qui pour le linguiste revient au même, du langage archaïque. Ces textes sont assez connus ou devraient l'être, pour que je me dispense de les citer tous ici. Je me borne à attirer l'attention sur un passage de Terentius Scaurus (Keil, VII, p. 13) où ce grammairien nous parle de sons latins qui sont susceptibles de subir un changement. « Des voyelles, dit-il, se remplacent mutuellement dans la « déclinaison », comme par exemple, *ago, egi, tango, tetigi*, etc. . . et les consonnes tout autant (*nec minus*), comme *F* et *H*, car l'une comme l'autre est un souffle, D'où il arrive que nous appelons *Hircum* ce que les anciens appelaient *Fircum*, *Fabam* ce que les Falisques appellent *Habam* et *Hariolum* ce que les anciens appelaient *Fariolum* ». Il est vrai que l'auteur cite ensuite d'autres changements de consonnes, comme par exemple, *R* pour *S* dans *tempus, temporis*, mais ce qui me paraît significatif dans ce passage, c'est que le changement *F-H* se soit présenté en premier lieu à son esprit et



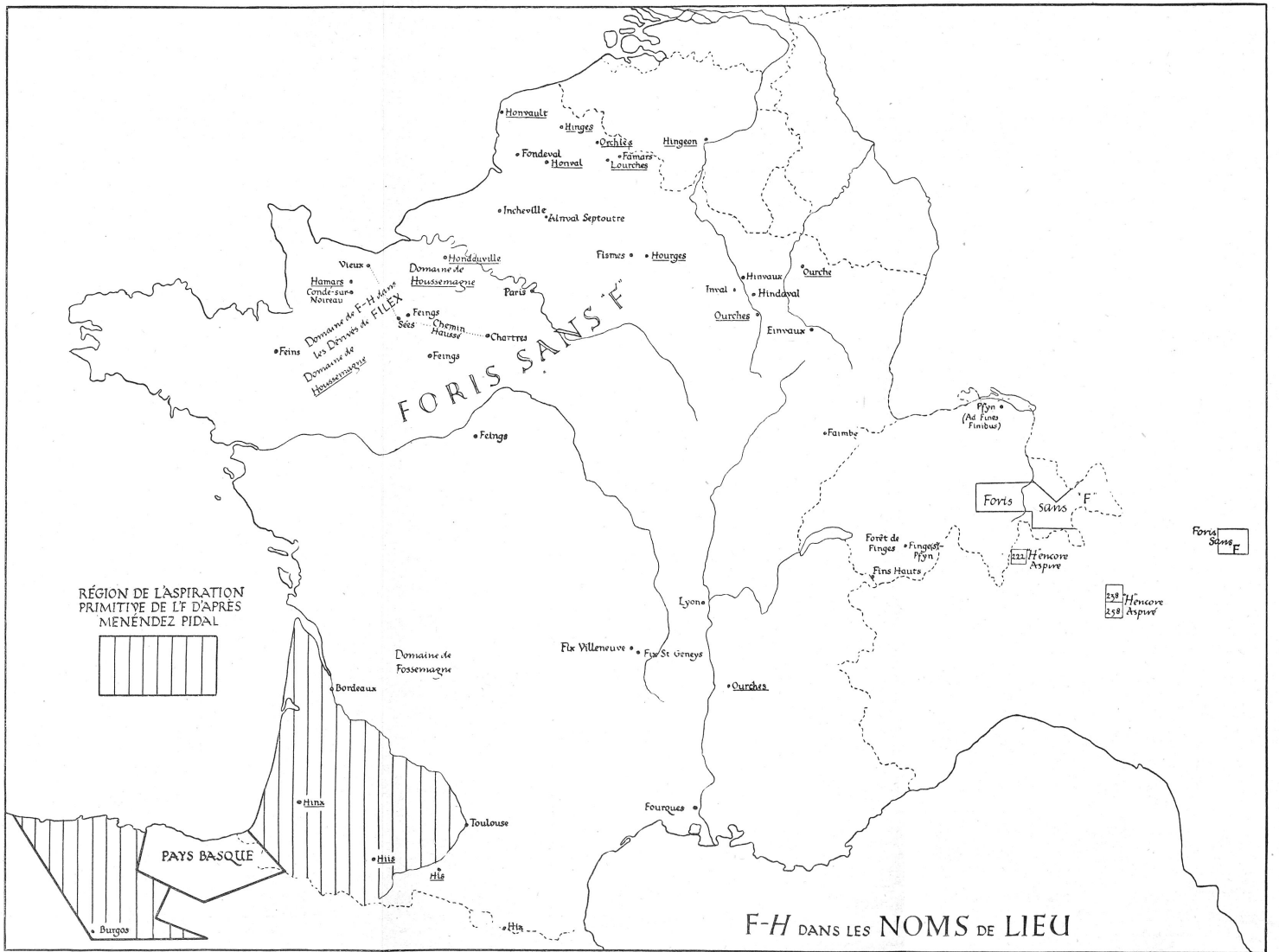
que, dans son exposé, il ait si facilement pris le pas sur d'autres changements d'un à-propos plus évident. Il y a là, croyons-nous, un indice non sans importance de la fréquence du phénomène. Quant à la véracité du témoignage des grammairiens, il suffit d'examiner les mots cités comme exemples de l'alternance *F-H* pour qu'elle s'affirme sans l'ombre d'un doute. En effet, qu'un moderne dialectologue s'occupe d'établir une liste de mots, dans le but de découvrir dans une région donnée des restes de dialecte ou d'archaïsmes, il ne saurait guère faire autrement que de les choisir dans le domaine du lexique représenté par des mots latins tirés des gloses et des grammaires anciennes. Les voici, d'après Lindsay, *The Latin Language*, p. 56 : fuma (« terre »), fasena (arena), fibra (herba), haba (faba), fordeum (hordeum), folus (holus), fircus (hircus), fædus (haedus), forda (horda « vache pleine »), fordicida, hanulum (de fanum), Haunii (Faunii), fostea (hostea), fariolus (hariolus). A ceux-là, tous se rapportant à la vie rurale ou aux pratiques et croyances religieuses, M. Lindsay n'ajoute, d'un autre domaine, que fostis pour hostis, fodie pour hodie (sur une inscription) et horctus pour forctus (« bon »). La nature de cette liste est à elle seule une garantie d'authenticité. Nous pouvons être sûrs qu'un fait attesté d'une façon si visiblement véridique, et qui servait en outre aux étymologistes latins pour appuyer des étymologies souvent fantaisistes, était un trait caractéristique du parler vulgaire et qu'il était très répandu<sup>1</sup>. Seul un attachement aveugle au dogme sacro-saint de l'uniformité du latin parlé peut nous empêcher d'admettre que les colons et soldats latins l'ont introduit dans le pays conquis à côté du latin officiel. Mais que vaut ce dogme pour qu'on y tienne tant ? Dans quel pays, quelle ville, quel moindre village, chez quelle famille, ou chez quel individu peut-on

1. Ce flottement du latin dialectal entre *f* et *h* a été étudié par M. Jos. Schrijnen dans son article *Italische Dialektographie* du *Neophilologus*, VII, p. 225-239, article que m'a indiqué M. Jud. M. Schrijnen essaye de délimiter le domaine géographique de ce phénomène, qu'il attribuerait volontiers à une influence étrusque. Ses conclusions sont intéressantes, mais on hésitera à prêter trop de valeur à cette délimitation, vu qu'une partie des exemples que nous a légués l'antiquité ne comporte aucune localisation et vu, surtout, que l'absence, dans l'épigraphie de telle ou telle région, d'un trait dialectal, bien loin d'apporter une preuve, fournit à peine une présomption — et c'est encore trop dire — quant à l'état de la langue parlée. Ce n'est guère sur des bases aussi incertaines que peut travailler avec fruit la géographie linguistique.

observer aujourd'hui cette uniformité qui, nous dit-on, régnait sur toute la vaste étendue de la Romania ? Il est temps que les romanistes tout au moins abandonnent une conception qui fausse depuis si longtemps toute l'étude du langage, et qui a fait écrire tant d'ouvrages prétendus scientifiques où il n'y a de la science que le nom, et dont l'inutilité parfaite n'est égalée que par les flots d'ennui qui s'en dégagent.

On ne s'attendra donc pas à ce que de mon côté je veuille soutenir que dans toute la Romania le langage parlé répondait par *H* aux mots du latin classique commençant par *F* ; que les villes cultivées du midi de la France ou du sud de l'Espagne parlaient le même latin, avec les mêmes vulgarismes, que les bergers des Cantabres, les paysans de la Rhétie ou du nord de la Gaule. Je soutiens seulement que ces vulgarismes existaient, dans la basse plèbe des villes, aussi bien que dans les campagnes, et que dans telle région des circonstances pouvaient favoriser leur maintien et leur extension ultérieure, alors que dans d'autres ils étaient éliminés, plus ou moins vite, par l'influence du parler supérieur, du latin administratif ou des écoles. Il faut aussi tenir compte de la différence entre une colonisation pacifique, qui fut le sort de certaines régions, et la conquête militaire qui annexait telles autres. Là, des influences intellectuelles et administratives ont dû favoriser l'introduction d'un latin « supérieur » ; ici, au contraire, les vulgarismes de la troupe se répandaient. Nous n'oublierons pas non plus que dans certains pays, près des territoires non soumis à Rome, l'occupation militaire était chose permanente, devait constituer la base même du régime administratif. C'est dans des faits de ce genre, plutôt que dans des hypothèses qui me semblent plutôt tenir du domaine de la foi que de celui de la science, et auxquelles il ne faut faire appel que lorsque cette dernière se déclare incompétente, que je voudrais trouver l'explication de la répartition dans le roman central et occidental du phénomène de l'équivalence *F-h*<sup>1</sup>.

1. Moi-même, dans l'article de la *Modern Language Review* mentionné plus haut, j'ai voulu expliquer certains faits français par une influence celtique. C'est que j'ignorais alors toute l'ampleur du problème. M. Meyer-Lübke, dans un article très documenté paru depuis le congrès de Bordeaux, dans l'*Archiv f. d. St. der neueren Sprachen*, 166 (1935), p. 50-68, et intitulé, *Lat. F im Baskischen, Span., Gaskogn. h aus Lat. F*, combat à nouveau la thèse de l'influence ibérique et paraît conclure à la polygenèse du phénomène dans les parlers romans. Il n'a pas songé à interroger les noms de lieu.



Quelques remarques, les dernières, pour rassembler certains renseignements d'un ordre plus général, du domaine de la théorie et de la pratique linguistiques, qui peuvent se dégager de notre investigation. Il est évident, en premier lieu, que la phonétique des noms de lieu vaut qu'on l'étudie avec soin, alors que jusqu'à présent nous avons eu une tendance à la négliger. Mais cette étude demande une extrême prudence. Il faut se méfier d'abord des formes latines que nous fournissent les chartes, etc., du moyen âge. Les clercs de cette époque aimaient eux aussi à « étymologiser ». Les formes qu'ils nous fournissent, souvent très précieuses, ont besoin de contrôle et de critique. Il faut se méfier ensuite des formes modernes. En général archaisante, la toponymie, qu'il s'agisse même de noms remontant à l'époque latine, ne saurait échapper complètement aux vagues linguistiques d'origines diverses qui viennent « rectifier » ou transformer les parlers locaux. Nous avons vu, pour les dérivés de *filex* dans les noms de lieu du Calvados, une série de couches superposées qui représentent le dépôt d'autant de ces vagues successives qui depuis l'occupation romaine envahissent ce territoire. Mais, conduite avec prudence, cette recherche sera hautement instructive. A défaut du langage vivant des époques anciennes, elle nous aidera non seulement à combler les lacunes, mais à contrôler les données faussement normalisatrices du langage écrit, par exemple, du « francien » littéraire, données traîtresses, qui n'en forment pas moins la base presque unique de nos grammaires soi-disant historiques. Elle nous aidera aussi à contrôler les données des patois modernes. Pas un seul patois du nord de la France qui dise la vérité sur le traitement de l'F latin dans le domaine qu'il occupe. En un mot, elle nous aidera à atteindre à une conception plus saine de la vie du langage, à une conscience plus vive des innombrables influences auxquelles il se trouve soumis. Et si, devant le sort multiple d'un mot comme *Finibus* qui, au sein d'une même « langue » devient ici *Faimbe*, là *Fismes*, ailleurs *Feings*, *Finges* et *Hinges*, notre attachement aux formules de nos grammaires demeure tout aussi inébranlable que par le passé, ce sera ou que la vie est trop complexe pour notre science, ou que nous fermons les yeux à la vérité.